



Route nationale N17

Canton de Glaris

Niederurnen – Glarus



Office fédéral des routes
(OFROU)

Filiale de Winterthur
Grüzefeldstrasse 41
CH-8404 Winterthur
Tél. : +41 58 480 47 11
winterthur@astra.admin.ch

Unité territoriale VI
Nationalstrassen Gebiet VI
Hauptsitz
Martinsbruggstrasse 75b
CH-9016 St. Gallen
Tél. : +41 58 229 85 85

Route nationale de 2^e classe – vignette obligatoire :

Niederurnen – Näfels (Nord)

Route nationale de 3^e classe – sans vignette :

Näfels (Nord) – Glarus

Description

La nouvelle N17 relie, sur environ 9 km, le réseau autoroutier depuis l'échangeur de Niederurnen (N3) au chef-lieu cantonal de Glaris.

Entre l'échangeur de Niederurnen et la jonction de Näfels, le tronçon est aménagé en une semi-autoroute sans séparation des sens de circulation ni bande d'arrêt d'urgence. À partir de la jonction de Näfels et jusqu'à l'entrée de Glaris, il devient une route à trafic mixte avec une voie de circulation par sens.

Remarque

En été 2019, le Parlement fédéral a libéré les crédits pour la construction du futur contournement de Näfels.